



**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 25 mars 2015
Avis n° 2015-4**

Avis sur le projet de classement en RNR bois de Château-lion et pelouse de Charme à Villemoron, commune de Vals-des-Tilles (52)

Vu le dossier « Pelouses de la Charme et bois de Chateau-Lion à Villemoron commune de Vals-des-Tilles (Haute-Marne)/Projet de classement au titre des Réserves Naturelles Régionales, CENCA, février 2015 ;
Vu les éléments scientifiques apportés en cours de séance ;
Après délibération en séance du CSRPN le 25 mars 2015 ;
Sur présentation de Monsieur Bernard DIDIER, rapporteur et rédaction de Monsieur Frédéric HENDOUX ;

Article 1 :

Le CSRPN émet un avis favorable à la demande de classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR) du site « bois de Château-lion et pelouse de Charme à Villemoron » sur la commune de commune de Vals-des-Tilles (52), aux motifs suivants :

- l'intérêt du site est reconnue et attesté (Site Natura 2000 n° FR2100276 « Marais tufeux du plateau de Langres (secteur Sud-Est) » ; ZNIEFF de type 1 n° FR210015558 « Pelouses de la Charme à Villemoron » et n° FR210000636 « Bois de Château-Lion » ;
- L'application de la grille de critères pour le classement de sites en RNR (jointe en annexe) permet de mettre en évidence l'intérêt et d'identifier les enjeux du site ;
- Le site présente un indéniable intérêt biologique et écologique, abrite des taxons de grand intérêt patrimonial et des surfaces d'habitats d'intérêt patrimonial (habitats d'intérêt communautaire et national/régional) importantes et en bon état de conservation.

Article 2 :

Le CSRPN assortit cet avis favorable des remarques et recommandations suivantes :

- les milieux pelousaires ainsi que les lisières devront être favorisés et entretenus par des méthodes de gestion appropriées ;
- La gestion forestière cherchera à préserver des îlots de sénescence, et sera orientée vers les essences indigènes locales.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 17 JUIN 2015

Le président du CSRPN

Daniel YON